



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité publique

Question écrite n° 114984

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur un projet européen de recherche qui améliorerait la sécurité des grands événements mondiaux. La Commission européenne a présenté récemment au siège des Nations unies à New York les résultats d'un projet de recherche, EU-SEC, qui vise à améliorer la sécurité lors des grandes manifestations telles que les jeux Olympiques, la Coupe du monde de football ou les sommets internationaux. En conséquence, il lui demande de lui préciser quels États membres de l'Union européenne seront concernés par ce projet, quelles mesures de sécurité seront envisagées ainsi que le montant du financement qui lui sera alloué.

Texte de la réponse

Le projet de recherche européen EU-SEC vise à améliorer la sécurité lors des grandes manifestations telles que les jeux Olympiques, la Coupe du monde de football ou les sommets internationaux. Ce projet regroupe les ministères de l'intérieur ou les services de police de dix États membres (Autriche, Allemagne, Espagne, Finlande, France, Royaume-Uni, Irlande, Italie, Pays-Bas et Portugal) ainsi que l'Office européen de police et l'institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). L'EU-SEC est un premier exemple d'initiative régionale dans le cadre du programme de l'UNICRI consacré à la sécurité des grands événements. Il bénéficie d'un financement de 1,8 million d'euros au titre du programme-cadre de recherche de l'Union européenne. Un site internet spécifique (<http://www.eu-sec.org/>) lui est consacré. Les résultats du projet ont été présentés par la Commission européenne le 7 décembre dernier au siège des Nations unies à New-York à l'occasion de la conférence des Nations unies sur l'amélioration de la sécurité lors des grands événements mondiaux, organisée par l'UNICRI. À son lancement en août 2004, le projet EU-SEC, qui est prévu pour durer quatre ans, était consacré aux activités de mise en réseau, au recensement de programmes de recherche nationaux et à la création des sites web et de manuels. Aujourd'hui, ce programme est davantage axé sur la création d'un cadre permettant d'élaborer une méthodologie et des activités de recherche communes, de mettre en commun les ressources nationales dans des domaines tels que la détection des explosifs et de gérer le flux d'informations destinées au public ainsi que la coopération entre les organismes de sécurité publics et privés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114984

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 19

Réponse publiée le : 6 mars 2007, page 2365